



Taux actuels de **d'émaciation** : 6% **retard de croissance** : 27.6% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 17%

Source : Gouvernement bissau-guinéen (MICS, 2014)

### Bons résultats

- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Guinée-Bissau : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2018.
- Guinée-Bissau : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 95% des enfants en 2017.
- Guinée-Bissau : 92.4% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (2.4% des dépenses publiques en 2019) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Guinée-Bissau : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (3% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Les services de vulgarisation agricole sont l'apanage de l'État et les agriculteurs pauvres n'ont pas leur mot à dire dans la définition des priorités des politiques. Le système de recherche et de vulgarisation agricoles n'atteint pas les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Il n'existe pas de politique en faveur de l'égalité des sexes dans l'accès aux services de vulgarisation agricole. Il en est ainsi depuis longtemps.
- Guinée-Bissau : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques ni les mêmes droits d'accès aux terres agricoles qu'aux hommes. Cela accentue la vulnérabilité des femmes et des enfants à la faim et à la malnutrition.
- Guinée-Bissau : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Plano Estratégico e Operacional 2015-2020 Terra Ranka Documento II Relatorio Final) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (20.5% en 2017) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Guinée-Bissau : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Guinée-Bissau : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (23.7% en 2014) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	2.4%	2019	33e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	3%	2017	45e

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Moyen	2019	13e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Très médiocre	2019	43e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	23.7%	2014	42e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Médiocre	2020	8e ex aequo

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Moyen	2019	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	39e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	1996	26e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	16e ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	95%	2017	8e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	73.5%	2017	33e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	20.5%	2017	32e
Visites médicales pour les femmes enceintes	92.4%	2014	25e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Faible	2015-2020	31er
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2018	1er ex aequo

**Lois**

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Faiblement consacre dans le droit	2019	27e ex aequo
--	-----------------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel